ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C. H.

IV, 1020

Jay Reçu de Monsieur Joubert
la somme de onze cent quarante deux
livres sept sols trois deniers pour
la quantité de dixneuf marcs six onces
sept gros et demy jettons de
Lacademie de chirurgie a raison
de cinquante sept livres dix sols le
marc. dont quittance a Paris le
dix sept septembre mil sept cent
Cinquante un   Le Roux

1142 lt. 7. 3

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 11
d. 64 n° 3

deux [illegible] Botta

[illegible]